**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 62 (1924)

**Heft:** 40

**Artikel:** Routes de jadis

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-219017

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# CONTEU VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité : Gust. AMACKER

Palud, 3 - LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

**ANNONCES** 

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur *Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 **1** fr. **50** 

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

### L'ATTENDU

E Comptoir est passé; nous sommes à la porte des vendanges. Elles seront courtes, cette année. Il y aura peu de vin, dit-on, et il ne sera pas bon. Tant pis! On boira du vieux et du « petit-vieux », qu'on paie-

ra un peu plus cher, voilà tout. Voici donc l'hiver ; il revient toutes les années. Ah! certes, c'en est un qui est exact ; il ne manque pas ses rendez-vous et paraît se plaire avec nous, car il précède souvent le calendrier et a grand peine à prendre congé, à l'heure où il devrait naturellement nous faire ses adieux. C'est un de ces visiteurs auxquels, à un moment donné, on dirait volontiers : « Vrai, si j'étais chez vous, je m'en irais ».

L'hiver devient peu à peu la principale saison; il lui faut plus de la moitié de l'année.

C'est un accapareur.

Evidemment, le printemps, l'été, l'automne, enfin, ce qu'on appelle la « belle saison » sont bien plus agréables, encore que, pendant la canicule — pas cette année, bien entendu — une petite crachée de neige serait la bienvenue ; mais l'hiver existe et tient le record de la longueur. Il faut donc en prendre philosophiquement notre parti.

Allons, préparons nos quartiers d'hiver. Sortons les pardessus et les fourrures; assuronsnous que les cheminées tirent bien, que les fenêtres et les portes n'ont pas de fissures et de vents-coulis; renouvelons notre provision de combustible et notre abonnement au cabinet de lecture; enfin, assurons-nous que les lampes électriques sont en bon état.

Avec toutes ces précautions, un bon lit douillet, une table bien garnie, un piano ou un violon, ou un accordéon, voire même un tambour, on peut encore affronter l'hiver et ne pas lui faire trop grise mine.

Qu'en pensez-vous?

J. M.



## TRAO DE TSE

E fein l'allâvant coumeincî et justameint Pierro Gueliet lâi manquâve on hommo. On delon né, vaitcé que s'ein preseinte ion, on tot crâno oncora, prâo dzouveno, on bocon borniquan, justo quemet faillâi ître fo fére l'ovrâdzo que Pierro Gueliet voliàve fére à fére à clli l'ovrâi. Adan, sè sant dèvesâ

- Bouna né! noutron maître. Vignô po m'eingadzî!

— Vo z'eingadzî! Et quemet vo z'appelâ-

- Djediion Bâozenî!

— Et iô âi-vo travaillî?

 Vîgno, ein derrâi, de tsî Louette à Tambou.

– Ah! et porquie lâi îte-vo pas restâ? Vo z'a-te fotu fro?

- Diabe lo ion! L'è bo et bin mé que su parti, de mè mîmo. Dèmandâ-lâi lo pî.

- Et porquie n'îte-vo pas restâ?

— On lâi medzîve trâo de tsè, et de tote lè sorte.

- Et vo z'âi fotu lo camp por cein que vo z'avâi trâo de tsè à medzî?

Oï, et de tote lè sorte, vo dio. Accutâ-

vâi:

- Lâi a quauque senanne, on petit cabri l'è crèvâ à l'ottô. Adan, lo Louette no l'a fé betâ ein dauba et on ein a zu po tota la senanna à medzî. L'è la mère-grand que l'a fé l'approstuma, - la mère-grand, chètse quemet onn' étalla, adî la gotta âo nâ.

Vo z'âi dan rupâ lo cabri?

- Oï. La senanna d'aprî, on petit caïon l'è assebin crèvâ. La mère-grand no l'a fé medzî ein venaigretta et cein adourâ houit dzo.

Vouaih!

- Oï. Du cein l'è crèvâ on petit agnî. Cein no z'a fé oncora po onna sennana de tse, qu'on a medzî avouè dâi z'ugnion.

Quaisi-vo!

- L'è dinse. Et pu, no z'è crèva on vî, que n'avâi que queinze dzo. Lo Louette l'a de à la mère-grand : « Foudra ein routî tot cein qu'on porrâi et frecassî lo resto. Cein no tire adî quauque dzo pe ein lévè.»

T'einlèvâi!
Aprî cein, lo tsin l'è crèvâ. L'ant met ein venaison et on a medzî lo tsin que la chètse mère-grand l'a fé couâire dein la mermita.

Vouaih!

- Oï. Et pu, po fini, la mère-grand l'è crèvâïe. Sti coup, mè si de : « N'ein vu rien ! » et Marc à Louis. mè su sauvâ.

# ROUTES DE JADIS

'ACCROISSEMENT du réseau des voies ferrées n'empêche pas le canton de Vaud d'améliorer ses routes. Der-le Grand Conseil a voté dans cette intention une série de crédits élevés. Que nous voilà loin du temps, où d'aller de Moudon à Lausanne était un périlleux voyage, qu'on n'entreprenait pas sans avoir fait son testa-

Ainsi que le dit le Mémorial des travaux publics, publié par l'Etat de Vaud en vue de l'Exposition nationale de 1896, de Genève, c'est aux Romains que revient l'honneur d'avoir tracé dans notre pays les premières grandes artères. Les noms de plusieurs de ces voies trahissent leur origine. La route dite de l'Etraz, entre Nyon et Cossonay, est l'ancienne Via Strata. Un chemin qui lui est parallèle, près de Rolle, se nomme le Petit-Etraz. On retrouve cette dé-

signation entre Orbe et Orny. Une rue de Lausanne s'appelle la rue d'Etraz. Le long du pied du Jura, à partir du pays de Gex jusqu'à Romainmôtier, le chemin Magnin révèle son orîgine romaine par son nom dérivé de Via Ma-

Les Romains dressaient, de mille en mille pas, des colonnes au bord des chemins pour indiquer aux voyageurs les distances itinéraires; ces colonnes milliaires portaient des inscriptions à l'honneur des empereurs auxquels étaient dues les chaussées ou leur amélioration. Il est probable que ces voies étaient surtout des routes militaires. Elles avaient des stations appelées mansiones et mutationes. Manzio était le lieu d'étape ; mutatio désignait le relai des voitures et des chevaux. Les chaussées romaines montrent çà et là encore quesques-uns de leurs tronçons, tantôt pavés de cailloux ou de grosses pierres plates, tantôt couverts de gravier mêlé de terre glaise.

Dans la période troublée et obscure qui suivit la civilisation romaine, on voit le Pays de Vaud s'enrichir, ici, de couvents et d'églises, là, de châteaux-forts et de villes murées. De ponts et de routes, il n'est fait que de rares mentions.

A Orbe, on attribue à la reine Brunehaut et à sa petite-fille Theudelinde la construction d'un pont très hardi, en l'an 604.

La reine Berthe, la fileuse de pieuse mémoire, est citée comme ayant voué des soins assidus à l'édilité publique.

Encore à Orbe, la tradition rapporte que le pont du Moulinet fut construit en 1424, par un pauvre ermite, Girard Borelier, dont la cellule et l'oratoire se trouvaient au milieu des rochers qui dominent le pont sur la rive droite de la

Les différentes maisons de Savoie et de Gruyère qui régnèrent sur le pays dans les siècles suivants jusqu'à l'époque de la Réformation n'ont guère laissé de traces de leur activité dans le domaine des voies de communciation.

C'est peut-être à cette époque que remonte l'ouverture de la « charrière royale » des Mosses, qui reliait les vallées du Rhône et de la Sarine et dont on attribue la création aux Comtes de Gruyère.

Sous la domination bernoise, l'état de nos routes demeura longtemps lamentable. « De très mauvais chemins, étroits, encaissés, montueux, étaient les seules voies d'un village à l'autre, écrit M. Ch. Pasche dans son Essai historique sur la contrée d'Oron. Il existait très peu de ponts, la plupart des cours d'eau se traversaient à gué par les attelages. Une passerelle en bois, souvent une simple planche ou poutre, servait aux piétons.

» Dans ces conditions-là, les transports à chars devaient nécessairement être difficiles ; mais on en avait peu à faire ; le commerce était nul, les récoltes n'étaient pas considérables ; le bétail parcourait la campagne pendant toute la bonne saison, mangeant sur place le plus possible. Quant aux voyages, ils étaient rares et s'effectuaient à pied ou à cheval. Le paysan se rendait au marché avec un petit sac de blé en crou-

» Lorsque des personnages éminents, l'abbé

de Saint-Maurice ou autres, annonçaient leur visite, à l'arrivée des bagages du seigneurbailli, les communiers étaient convoqués en corvées pour réparer les chemins et veiller à ce que le passage s'effectuât sans danger. En 1774, entre Corcelles-le-Jorat et Ropraz, le bourgmestre de Lausanne faillit perdre la vie, son cabriolet s'étant brisé à la descente d'un casse-

» Ce fut seulement à la fin du dix-septième siècle que le gouvernement bernois se préoccupa d'un meilleur entretien des chemins. Une ordonnance du 10 mars 1691 institua deux fonctionnaires supérieurs appelés « grands voyageurs et surintendants des chemins royaux et publics dans tout le Pays romand ». Les chemins royaux devaient avoir une largeur de 18 pieds, « là où il sera faisable », et aux antres lieux des « recoings », c'est-à-dire des endroits plus larges pour la rencontre des voitures. Les chemins de Genève à St-Maurice, de Lausanne à Morat et à Yverdon, de Morges à Echallens, Donneloye et Payerne, ce dernier appelé le « Chemin des Mulets », étaient spécialement recommandés.

» Les autres chemins communs devaient avoir une largeur de 12 pieds, afin qu'ils puissent être utilisés tant par chariots, mulets, chevaux, qu'autrement, sans danger ni inconvénient. »

Une série d'ordonnances du milieu du dixhuitième siècle prescrivent la largeur à fixer aux passerelles à piétons sur les eaux et fossés, imposèrent des mesures pour le déblaiement des neiges et limitèrent la charge permise sur les voitures portant des futailles ou des matériaux de construction.

C'est à cette même époque que LL. EE. entreprirent la construction de quelques routes dans le Pays de Vaud, notamment de celles qui mettaient en communication avec Berne les vignobles des bords du Léman. La grande route de Genève à Berne, à l'imitation des voies romaines, fut dotée de pierres milliaires, espacées d'une lieue bernoise (5278 mètres).

Un certain nombre de ponts dataient de cette période, entre autres ceux de la Broye, à Palézieux, à Châtillens, à Bressonnaz, Moudon, Lucens, Pont-Neuf sous Corcelles et à Salavaux. Tous ces ponts étaient en pierre de taille. La plupart ont été reconstruits dès lors.

Les routes d'Yverdon à Moudon, de Moudon à Vevey, d'Oron à Essertes, commencées sous le régime bernois, ont été terminées par l'Etat de Vaud.

« Il existe dans les archives des Travaux publics, dit le Mémorial déjà cité, une carte générale de la route de Genève à Zurich, par Lausanne, Berne et l'Argovie, sur laquelle sont figurés non seulement tous les objets intéressants de l'itinéraire, comme les villes et les villages, les ponts, les pierres milliaires, mais encore tous les gibets qui, à l'entrée de chaque lieu important, venaient signaler la sévérité de la justice bernoise. Combien de bonnes écoles publiques n'eussent-elles pas produit un meilleur ré-

Cette judicieuse réflexion, si nos anciens seigneurs et maîtres l'avaient faite sitôt après la conquête du Pays de Vaud, leurs routes y eussent gagné en sûreté; seulement il est bien probable qu'elles ne seraient pas demeurées en leur possession jusqu'en 1798: un peuple éclairé supporte moins aisément le joug qu'une masse ignare.

Selon une chronique, Ransy, ambassadeur de France, se rendant à Soleure en 1536, ne voulut quitter Lausanne et se risquer à franchir le Jorat que lorsqu'on lui eût donné une escorte de vingt-quatre hommes. Deux siècles plus tard, les «garçons» du Jorat continuaient de ranconner les voyageurs, quand ils ne les exterminaient pas à coups de « dordons ». Il s'en trouva un cependant qui fit exception à la règle. C'était, dit le doyen Bridel, un paysan qui, au temps de l'émigration, avait servi de guide, de Montpreveyres à Echallens, à un Français qui étalait de riches bijoux et lui faisait porter une lourde valise. En traversant avec ce voyageur la grande forêt du Jorat d'Echallens, le paysan avait été plusieurs fois sur le point de le dépouiller, ainsi qu'il le racontait lui-même : ma, ajoutait-il en se frappant du poing la poitrine, ma la concheince, l'è sta diable de concheince que m'a fé manquâ ci bon coup!

(L'Eveil.)

Bonne réponse. — Un brave campagnard revient des champs avec ses deux bœufs.

Un loustic qui les rencontre, lui dit en passant : - Hé! où allez-vous comme ça les trois? Incontinent le campagnard répond :

Hé bien nous défilons devant le quatrième.

Une question captieuse. — Qu'est-ce qu'un soldat a à faire, lorsqu'il rencontre à la promenade son capitaine?

Il y a à saluer.
Non. il n'a rien à faire, sans cela il ne pourrait pas aller se ballader à la promenade.

ERTAIN jour on m'a dit que Groguz était mort. C'en était done finitione jovensee gendaire, et jamais plus son inséparable com-

pagnon Favey ne pourrait rééditer avec lui les belles parties d'autrefois! ce que c'est que de

nous, tout de même!

Eh bien, ceux qui ont dit ça se sont trompés, tout simplement. Car je l'ai vu à Lausanne; ou du moins, si ce n'était pas lui, c'est son frère jumeau! Car, on le connaît, Grognuz, au « Conteur », que diable! Il faut que je vous raconte:

C'était la semaine dernière, dans une assemblée très grave! Il y avait deux conseillers d'Etat, une « tralée » de députés, et une « pétée » de syndics! On causait donc de choses sérieuses. D'hectares de forêts, de délégués au Conseil d'administration ; l'on venait même d'adopter les statuts... à toute vitesse, ma foi, qu'on avait à peine le temps de les lire! On avait un président d'attaque, je vous dis que ça! Donc, quand on eut voté tout ce qu'il a voulu, voilà tout d'un coup qu'au fond de la salle, on entend une voix de tonnerre, qui demande:

- Dites-voi, Mossieu le Président! Je suis Grognuz, de Bioley-Orjulaz. J'aimerai bien que vous nous expliquiez tout ce qu'on vient de voter. Je comprends rien tant bien le français, moi, j'ai été élevé en patois.

Eclats de rire! On se retourne pour dévisager l'orateur. Grosse figure rouge, moustaches puissantes d'un jaune queue de bœuf, fortement parsemées de poils blancs, — car l'homme va sur la septantaine, - larges épaules et ventre rebondi d'un bon Vaudois solide et sanguin. Je reconnais le visage réjoui du Grognuz de l'Exposition de Paris, vieilli certes, mais n'ayant perdu ni sa gaîté débordante, ni sa verve intarissable.

Le président est un député du Gros de Vaud. Il comprend les affaires et donne complaisamment les explications demandées.

La discussion reprend. Elle se prolonge, jusqu'au moment où, estimant que ça suffit, Grognuz se lève, et de sa grosse voix qui écrase celle des autres orateurs, exclame :

- Maintenant, je propose d'aller boire un verre'!

Mais ça ne faisait pas l'affaire de tout le monde, surtout pas des gens qui voulaient faire des discours. Il y eut donc encore un gros bonnet de Lausanne qui parla, rappela des souvenirs de l'Exposition d'agriculture, qui émurent Grognuz. Aussi, dès que l'orateur se tût, notre héros se leva de nouveau et déclara :

- le tiens à remercier le Mossieu qui vient de parler. Y m'a fait rudement plaisir! Tout ce qu'il vient de dire, c'est tout à fait vrai. Je puis vous le garantir, puisque j'y étais à cette Exposition d'agriculture. Même que j'y ai serré

la main à un conseiller d'Etat, un bien gentil homme. Aussi, voyez-vous, pour fini cette belle séance, on va chanter tous ensemble.

Et, comme la fanfare, le jour de l'Abbaye, Grognuz, tout. seul, claironne:

> Vaudois, un nouveau jour se lève, Il porte la joie en nos cœurs. La liberté...

> > Ber-Net.

# MON CALENDRIER !... à 0 fr. 50.



INSI que me l'a conseillé, au soir du 1 er août, le bienveillant Conteur Vau-1er août, le bienveillant Conteur Vaudois, je veux m'efforcer de mettre au

jour, voire au soleil, chaque fois qu'il ne pleuvra pas, les pensées et les soucis qui rendent ma figure si sévère et me font blanchir avant

Le plus gros de mes soucis, c'est, vous l'avez deviné, l'argent... que je n'ai pas!

Au 1er janvier dernier, voyant l'état de mon budget, je me prescrivis pour l'année cette devise: « Economie! » J'étais, faut-il le dire, convaincue de l'observer tout au long de l'année, avec une fermeté spartiate, mais, à l'application, elle devint des plus gênantes et me causa plus de souci que si j'avais fait des folies.

Comment, quand toujours on a dû économiser, arriver à le faire davantage?

Quelle réforme instituer dans ma vie si réglée ? A l'instar de certains messieurs pleins de bonnes intentions, je ne pouvais m'abstenir de fumer ; je suis encore une des rares dames qui ne fument pas.

Ma toilette peut-être? Hélas! si vous me connaissiez, vous verriez que je porte mes costumes aussi longtemps que les facteurs leurs uniformes; que mon manteau d'hiver, depuis quinze ans, est connu dans toute la région!

Mes bonnes œuvres! ô honte, si peu nombreuses elles sont, que rarement ma main gauche est tentée d'en parler à ma main droite!

Tu ne peux pourtant pas, me disais-je, faire semblant de n'être pas chez toi, le jour où le pasteur de la paroisse viendra quêter pour les incurables, ni refuser, au premier août, d'acheter des cartes illustrées, pour le plus grand bien de la Jeunesse helvétique! Je te connais, tu serais prise de remords, chaque fois que tu rencontrerais un vieillard infirme ou un bébé pleurant.

Non! cherche autre chose! — I'v suis, pensai-je tout à coup : je vais me passer de calendrier. — Avec un peu d'adresse, on le peut très bien; et d'ailleurs, pensai-je en moi-même, peut-être que l'on t'en donnera un.

Sur cette résolution, l'avenir me paraît éclairci, la vie belle, quoiqu'un peu austère.

Jusqu'au quinze janvier, je tins bon, datant mes lettres au petit bonheur, usant de mille trucs, au moment de parapher quelque acte important, pour me faire renseigner sur la date exacte sans avoir l'air de l'ignorer. Personne ne me donna de calendrier, pas même celui du Conteur Vaudois!

Je commis quelques bévues, manquai des invitations, même j'oubliai l'anniversaire d'une vieille tante fort rigide. Tout ceci m'obligea à prodiguer de mensongères excuses. Mon économie, en somme, me rapporta surtout des ennuis. Lâchement, je tournai ma devise contre le mur et sortit acheter un calendrier.

Les plus petits, les plus laids coûtaient o fr. 50 dans une petite boutique un peu en désordre, tenue par une grosse dame, qui crut me devoir cet avertissement: « Vous savez, Madame, ces petits calendriers-là ne sont pas religieux : pour avoir un calendrier à versets, il faut y mettre huitante!

Un peu honteuse, j'emportai le petit bloc à cinquante centimes, me promettant, à part moi, quand les temps seraient moins durs, de faire quelques sacrifices pour mon édification.

En attendant, j'ai un calendrier, tout petit, très laid, mais je ne fais plus de bévues. Ses feuillets, chaque jour, ne m'apprennent que de